

Bonjour,

L'équipe de l'ALAE souhaite vous donner quelques informations concernant cette rentrée un peu spéciale. Suite à l'épidémie de COVID nous sommes soumis à un protocole sanitaire. Notre fonctionnement a été modifié afin d'assurer le respect de ces nouvelles règles de sécurité.

Les informations à noter :

Les nouveautés

- Les enfants jouent dans des zones dédiées à leur tranche d'âge avec différentes activités proposées.
- Nous ne pouvons pas vous accueillir dans l'école, nous nous chargeons donc d'aller chercher votre enfant dans sa zone de jeu. Cela peut prendre du temps, nous faisons tout notre possible pour vous l'amener rapidement.
- Le masque est OBLIGATOIRE dans l'enceinte de l'école et aux abords dans un rayon de 30m. Merci de respecter les consignes de sécurité.

Fonctionnement ALAE lundi, mardi, jeudi, vendredi

Le temps du midi

- Les enfants mangent à la restauration UNIQUEMENT les jours où ils sont inscrits, sauf sur demande de dérogation accordée par la direction de l'ALAE.
- Pour toute sortie exceptionnelle d'un enfant (rendez-vous médical) l'accord est donné par la direction de l'ALAE au préalable. Vous devez aussi transmettre cette information à l'enseignant. Tous les départs anticipés sur le temps du midi se font par l'entrée administrative de l'ALAE du côté du bureau (6, chemin des Carrières).

Le temps du matin et du soir

- Les enfants restent à l'ALAE du matin ou du soir UNIQUEMENT les jours et les horaires pour lesquels ils sont inscrits (même si réunion avec un enseignant).
- TOUS les enfants inscrits le soir sont confiés OBLIGATOIREMENT par les enseignants à l'équipe ALAE. Nous vous accueillerons à partir de 16h15 du côté de l'entrée de l'ALAE (sauf sur dérogation).
- Toute communication écrite avec l'ALAE se fait sur PAPIER LIBRE à mettre dans le cahier de classe.

Fonctionnement garderie MERCREDI

- TOUS les enfants inscrits à la garderie seront côté entrée ALAE et nous vous accueillerons à partir de 11h30 jusqu'à 12h30.

Modalités d'inscription en MAIRIE

- Pour tout renseignement concernant votre dossier vous pouvez contacter le guichet unique du service éducation loisirs éducatifs au 05.61.15.24.35 ou au DEELE.accueil@mairie-colomiers.fr
- Pour toute modification de vos inscriptions, de vos coordonnées ou des personnes autorisées à récupérer vos enfants, vous devez OBLIGATOIREMENT contacter le guichet unique.
- Toute NOUVELLE inscription ne sera prise en compte que le mois SUIVANT.

L'équipe de direction vous remercie de prendre en compte ces informations pour une collaboration sereine et constructive afin d'accompagner au mieux vos enfants. Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire !



HORAIRES DE L'ALAE

MATIN : 7h30-8h30

(Fermeture des portes de l'ALAE à 8h20)

MIDI : 11h30-13h45

SOIR : 16h-18h30

(Ouverture des portes de l'ALAE à 16h15)

MERCREDI : 11h30-12h30

Informations

Contact ALAE Hélène BOUCHER Elémentaire

Tél : 05 61 15 21 67

Portable direction : 07 63 88 43 48

Année scolaire 2020/2021

